

athlètes.

Nous pourrions peut-être utiliser le rapport comme tremplin en vue de nous assurer un avenir plus reluisant dans le domaine du sport. Le chemin est tracé, nous avons la volonté d'agir, et il est temps que nous le fassions. Nous avons traversé une période très difficile. J'attends avec impatience la réaction de toutes les parties que j'ai nommées, ainsi que celle des Canadiens qui s'intéressent à la question, avant de présenter mes recommandations au Cabinet.

En 1991, on a achevé une étude importante sur la situation de l'athlète de haute performance au Canada, à partir de laquelle le Groupe de travail a procédé à une révision en profondeur de la politique en matière de sport. Cette étude devrait servir de jalon à la collectivité sportive en général et lui permettre de mieux répondre aux aspirations des athlètes canadiens de haut calibre.

En outre, Condition physique et Sport amateur Canada va continuer de coordonner le rôle du gouvernement fédéral concernant l'élaboration d'une politique antidopage tout en appuyant le Centre canadien sur le dopage sportif au cours de sa première année complète de fonctionnement.